AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_076-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 29 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-neuf du mois d'octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 25 octobre 2021 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. GONSOLIN Rémy, M. Dominique GOURY M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, M. Frédéric GAILLAND, M. Christian GONSOLIN et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : M. Fabien FERRARO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian GONSOLIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER et M. Frédéric GAILLAND ayant donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHAIX.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

---

1. **COTISATIONS 2021**

Monsieur Le Maire

Rappelle qu'un appel de cotisation a été sollicité auprès de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur au titre de l'exercice 2021. La commune adhère depuis plusieurs années à cet organise qui propose du conseil en architecture et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Organisme	Montant cotisation 2021
CAUE 05	200,00€

Propose au Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. **Approuver** l'adhésion de la commune auprès de l'organisme au titre de l'exercice 2021 ;

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_076-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

-

Membres en exercice :	19	Pour :	17
Membres présents :	14	Abstention :	0
Membres représentés :	3	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 04 NOV. 2021
Affiché ou publié le : 04 NOV. 2021

Ainsi fait et délibéré le 29 octobre 2021

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT BONNET EN CHAMPSAUR 05 (Hautes-Alpes)